

Votants : 74  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 15 septembre 2017  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 26 septembre 2017

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 25 septembre 2017

### DIRECTION GENERALE – CONTRACTUALISATION PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE PRAIRE POUR SON PROJET "TRAVAUX MAIRIE ET SALLE SOCIO-EDUCATIVE"

#### Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Luc DELAGARDE, Carole BRUNETEAU à Florent SIMMONET, Marie-Chantal GARENNE à Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Isabelle GODEAU à Monique JOHNSON, Anne-Lydie HOLTZ à Michel PAILLEY, Dominique JEUFFRAULT à Alain BAUDIN, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Rabah LAICHOURL à Florent JARRIAULT, Jacqueline LEFEBVRE à Christelle CHASSAGNE, Sophia MARC à Jacques BILLY, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Sylvette RIMBAUD à Marie-Paule MILLASSEAU, Michel VEDIE à Jean-François SALANON

#### Titulaires absents suppléés :

Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

#### Titulaires absents :

Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Stéphanie DELGUTTE, Robert GOUSSEAU, Guillaume JUIN, Simon LAPLACE, Rose-Marie NIETO, Adrien PROUST, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE

#### Titulaires absents excusés :

Jeanine BARBOTIN, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Fabrice DESCAMPS, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAULT, Isabelle GODEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURL, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Jean-Pierre MIGAULT, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Michel VEDIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 25 SEPTEMBRE 2017**

### **DIRECTION GENERALE – CONTRACTUALISATION PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE PRIAIRE POUR SON PROJET "TRAVAUX MAIRIE ET SALLE SOCIO-EDUCATIVE"**

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 26 septembre 2016 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2016-2021,

Vu la délibération du 17 octobre 2016 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2016-2018,

Vu la délibération du 23 Juin 2017 de la Commune de PRIAIRE adoptant le plan de financement de l'opération Travaux mairie et salle socio-éducative.

La commune de PRIAIRE a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 4 586 euros au titre du PACT pour son projet de « Travaux mairie et salle socio-éducative ». Le coût total des travaux s'élève à 11 466 euros HT. La CAN est sollicitée avec l'appui financier du PACT à titre complémentaire, avec un autofinancement communal, de 4 586 euros.

Ce projet permettra :

la réhabilitation de la mairie et de la salle socio-éducative (travaux de ravalement et d'étanchéité des façades et pose d'huissieries extérieures).

Ce projet répond, au sens de l'article 2 du règlement du PACT, aux enjeux :

Enjeux d'efficacité énergétique et de mise aux normes des équipements : rénovation énergétique de bâtiments communaux.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une subvention de 4 586 euros au titre du PACT à la Commune de Priaire,
- Autoriser le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 74

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Jérôme BALOGE**  
**Président**

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20170925-c03-09-2017-DE Date de télétransmission : 03/10/2017 Date de réception préfecture : 03/10/2017
--

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE PRAIRE**

6 JUIL. 2017

SEANCE DU 23 JUIN 2017  
N° D-013-23/06/2017

Le vingt-trois Juin deux mil dix-sept, à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mme BOUCHERY Marie-Christelle, Maire de Praise.

Etaient présents : Mme LIXON M, M. COLLIGNON F, Adjoints, Mmes PAILLARD L, CONSTANTIN J, M. ROUBY G.

Etaient absents : Ms MARRAS J-C, BRUNET F.

Etait excusé : M. PETORIN F.

Secrétaire de séance : M. COLLIGNON F.

Nombre de membres en exercice : 09

Présents : 06

Votants : 06

Date de la convocation : 16 Juin 2017

**OBJET**: Travaux de ravalement et d'étanchéité des façades et poses d'huisseries extérieures à la mairie et à la salle socio-éducative.

Madame le Maire rappelle le projet de travaux concernant les bâtiments communaux (Mairie et salle socio-éducative).

Ces travaux consistent à :

Travaux de Maçonnerie :

Ravalement et étanchéité des murs Sud et Ouest

Travaux de menuiserie :

Pose de volets aluminium à vantaux sur façade Sud,

Pose de volets roulants sur les autres façades de la salle socio-éducative comprenant 2 portes entrées et 3 fenêtres

Devis retenus :

Opération	Dépenses HT	TVA 20 %	TTC
Maçonnerie : Entreprise SARL Guerry	2 480 €	496 €	2 976 €
Menuiserie : Entreprise ACTUEL	8 986 €	1 797 €	10 783 €
Montant total	11 466 €	2 293 €	13 759 €

Madame le Maire rappelle le PACTE Financier et Fiscal de solidarité 2016-2021 de la CAN.

... / ...

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20170925-c03-09-2017-DE Date de télétransmission : 03/10/2017 Date de réception préfecture : 03/10/2017
--

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des pièces du dossier et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'accepter l'estimatif global subventionnable HT des travaux qui s'élève à 11 466 Euros.
- De financer cette opération de la manière suivante :

- Subvention de la Communauté d'Agglomération du Niortais dans le cadre du Pacte financier :	4 586.00 €
- Subvention du Conseil Départemental dans le cadre de CAP79 :	4 587.00 €
- Autofinancement (20 % du HT) :	2 293.00 €
- TVA à 20 % :	2 293.00 €
Le montant TTC est bien de	13 759.00 €

Les conseillers municipaux confient à Madame le Maire le soin de transmettre cette demande de subvention auprès du Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais, Monsieur BALOGE et auprès du Président du Conseil Départemental des Deux-Sèvres Monsieur FAVREAU.

Les crédits nécessaires à cette opération sont inscrits au Budget Primitif 2017.

Les travaux sont prévus deuxième semestre 2017.

Ils confient à Madame le Maire toutes signatures nécessaires.

**Cette délibération annule et remplace la délibération du 27 Avril 2017 enregistrée en Préfecture le 12 Mai 2017.**

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 04 Juillet 2017

Pour copie conforme, en Mairie le 04 Juillet 2017

Le Maire,



Préfecture des Deux-Sèvres

6 JUIL. 2017

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20170925-c03-09-2017-DE  
Date de télétransmission : 03/10/2017  
Date de réception préfecture : 03/10/2017